

TEXTES GÉNÉRAUX

Etudes économiques et évaluation environnementale

Décision modificative du 15 novembre 2006 relative au programme de recherche LITEAU

(Texte non paru au *Journal officiel*)

NOR : DEVD0650624S

Le directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale,
Vu la décision du 3 juin 2002 relative à l'organisation de la programmation et de la mise en œuvre de l'activité de recherche soutenue par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
Vu la décision du 12 juillet 2005 relative à la prolongation d'un programme de recherche ;
Sur la proposition du chef du service de la recherche et de la prospective,

Décide :

Article 1^{er}

Les articles 7 et 8 de la décision relative à la prolongation du programme de recherche « LITEAU » du 12 juillet 2005 sont modifiés comme suit :

Article 7. Sont nommés membres du conseil scientifique les personnalités suivantes : Yves Henocque (IFREMER), Martine Antona (CIRAD), Geneviève Barnaud (Mnhn), Louis Brigand (UBO-IUE Geosystemes), Jean-Claude Dauvin (station marine de Wimereux), Pierre Elie (CEMAGREF), Claude Estournel (CNRS), André Forest (IFREMER), Daniel Guiral (IRD), Pierre Le Hir (IFREMER), Hélène Rey-Valette (université Montpellier-I), Nacima Baron-Yelles (université Marne-la-Vallée), Raphaël Bille (RGTE), Gilbert David (IRD-la Réunion) et Jean-Pascal Quod (ARVAM-la Réunion) son suppléant, Jean-Pierre Ducrotoy (université d'Amiens, GEMEL), Patrice Francour (université de Nice), Hélène Howa (université d'Angers), Bernard Kalaora (université d'Amiens), Valérie Lavaud-Le Tilleul (université P.-Valéry, Montpellier), Pieter Leroy (Nijmegen University), Sébastien Mabile (université Aix-Marseille-III), François Sabatier (université Aix-Marseille), Bertrand Zuideau (université de Lille).

Article 8. Est nommé président du conseil scientifique, Monsieur Yves Henocque.

Article 2

Le reste de la décision est inchangé.

*Le directeur des études économiques
et de l'évaluation environnementale,*
GUILLAUME SAINTENY